

L'eurhongrois : du jargon indoeuropéen ?

1.0. La Hongrie a adhéré à l'Union Européenne le 1^{er} mai 2004. Avant cette date, l'acquis communautaire, quelque 120.000 pages, a dû être traduit vers le hongrois et publié au Journal Officiel de l'Union européenne¹. Tandis que cet énorme travail avait été effectué par l'Unité de coordination des traductions du Ministère hongrois de la Justice, depuis l'adhésion, les traductions se font au niveau des unités de traduction des institutions de l'UE². Au sein du Conseil de l'Union européenne (ci-après dénommé par « le Conseil »), en raison des spécificités de cette institution, nous avons à traiter essentiellement des actes juridiques en diverses étapes, reflétant les différentes phases de la procédure décisionnelle, les langues-sources étant pour l'essentiel (et dans l'ordre) l'anglais et le français. Pendant les périodes « semi-creuses » (soit les deux premiers mois de chaque présidence tournante), nous avons le loisir de réviser toute traduction, mais durant les périodes « pleines », ce n'est plus possible.

1.1. Aux fins de la présentation de la problématique qui me préoccupe, s'impose un bref aperçu organisationnel. Le Conseil est, avec le Parlement européen, le législateur de l'Union, mais il n'intervient que sur proposition de la Commission. Dans la pratique, cela signifie que — puisque l'Union compte actuellement 20 langues officielles — la première version hongroise d'un texte formulé en anglais ou en français est produite au niveau de la Direction Générale de la Traduction de la Commission située à Luxembourg. Au sein du Conseil, les décisions sont prises à trois niveaux, à savoir celui des groupes de travail, constitués des experts nationaux, ensuite à celui du Comité des représentants permanents (Coreper), qui est la seconde instance de conciliation de nature politique, et finalement au sein des diverses formations du Conseil *CAGRE*, *Conseil ECOFIN*, *Conseil JAI*, *Conseil EPSCO*, *Conseil COMPET*, *Conseil TTE*, *Conseil AGRI*, *Conseil EJC*, dans lesquelles interviennent les ministres fonctionnels des Etats-membres³. Cependant la procédure ne s'arrête pas là : en effet, du fait de la procédure de coopération et de la procédure de codécision, l'influence du Parlement sur la législation ne cesse de s'accroître.

1.2. Cet aperçu sommaire était nécessaire pour souligner qu'à chaque étape de la procédure décisionnelle, les « fichiers interinstitutionnels » ou « dossiers

¹ http://publications.eu.int/general/oj_fr.html

² Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, Commission européenne, Cour de justice des Communautés européennes, Cour des comptes européenne, Médiateur européen, Le contrôleur européen de la protection des données, http://europa.eu.int/institutions/index_fr.htm

³ http://domus/Europe_A-Z/docs/Az_fr.pdf

interinstitutionnels » reviennent à l'Unité de traduction hongroise du Secrétariat Général du Conseil pour (re)traitement linguistique⁴.

Lorsqu'une proposition de législation de la Commission nous parvient la première fois, sur la fiche accompagnant le document, la Coordination linguistique centrale marque « premier passage au Conseil », ce qui revient à un avertissement adressé aux traducteurs-réviseurs, une mise en garde en vue du contrôle de la qualité. Par la suite et au fur et à mesure que la proposition passe par les diverses instances de conciliation, le texte subit des modifications plus ou moins substantielles : à cette étape, la Coordination centrale produit un « docucomp », c'est-à-dire un document issu d'une procédure de comparaison automatisée, censée faciliter la tâche du traducteur qui, en principe, n'a à procéder qu'aux modifications. A cette étape donc, il n'y a pas de supervision systématique du texte. Finalement, la même chose se répète suite aux amendements adoptés par le Parlement.

De tout ceci il ressort qu'il existe essentiellement deux types de révision des traductions, celui des textes émanant de la Commission et celui des textes produits « à partir de zéro » dans notre Unité⁵.

1.3. Il n'existe pas de définition claire et unique de la mission et des responsabilités du réviseur au niveau du Conseil et encore moins au niveau interinstitutionnel. Aussi, notre « conseillère linguistique » s'est-elle attelée à cette tâche à l'issue de laquelle il a été consigné à l'écrit que :

- le réviseur est un filtre pour éliminer les erreurs humaines,
- les nouveaux venus doivent être révisés de près et instruits pour toute erreur,
- après que le traducteur est rôdé, le réviseur ne vérifie plus l'exactitude de tous les termes techniques ou les titres que dans des cas suspects,
- est censé vérifier les noms, nombres et données,
- est censé contrôler l'intégralité du texte, s'il n'y a pas d'omissions,
- est censé contrôler s'il n'y a pas de faux-sens ou de contre-sens,
- est censé contrôler la cohérence d'utilisation des termes techniques,
- en cas de différend, le dernier mot revient au réviseur,
- dans la mesure du possible, il consulte le traducteur avant même la sortie du texte ou après ; Mais :
- il respecte l'autonomie du traducteur et ne fait pas prévaloir ses propres préférences stylistiques,
- ne vérifie pas tous les termes techniques *et ne compare pas toutes les phrases avec les bases*,
- ne retraduit pas le texte⁶.

⁴ <http://atrium/home/home.asp?p=/hu/index.html>

⁵ Situation normale sur le marché privé mais rarissime au niveau du Conseil.

⁶ Document interne de l'Unité de traduction hongroise.

J'ai tenu à citer ce document parce qu'il fait état de lacunes fondamentales : en effet, il n'est nulle part fait mention du *non-sens*, des *calques*, ni de la vérification de la *cohésion du texte*.

2.0. Dans cet article, parmi les nombreux problèmes récurrents relevés dans les textes-cibles hongrois, je me propose de me pencher sur cette dernière problématique qui, en règle générale, est complètement ignorée par les réviseurs. Elle est étroitement liée à l'ordre des mots dans la phrase et à la problématique de l'articulation communicative de la phrase. Simultanément, je m'attacherai à démontrer les causes possibles de la disparition de la frontière entre thème et rhème, en me focalisant sur l'impact de l'outil de traduction Trados. Le phénomène dont je m'en vais rendre compte est si fréquent qu'au bout d'un certain temps même les rares réviseurs avertis et circonspects en viennent à se demander si l'ordre des mots récriminé ne serait pas, après tout, l'ordre « normal » dans le hongrois.

2.1. Trados est une application leader du marché des logiciels de traduction assistée par ordinateur (TAO), outil obligatoire du traducteur au Conseil. Avant la traduction d'un document, il est créée une mémoire de travail dans laquelle sont introduites les phrases en langue-source et en langue-cible des documents servant de base au document à traduire. Dans le cas de textes suivant un modèle répétitif et requérant une cohérence d'utilisation des termes techniques, son utilité ne souffre aucun doute. Cependant, à côté de cette qualité utilisée à bon escient par les traducteurs, Trados présente bien des pièges, dont un des principaux est son architecture basée sur des *phrases*.

Je formule deux hypothèses :

- a) En raison des solutions souvent à 100% (du moins apparemment) offertes par Trados, le traducteur est obnubilé par les *phrases*, ce qui aboutit trop souvent à un amas de phrases ne constituant pas *texte hongrois*.
- b) Les langues-sources étant des langues indo-européennes, la facilité offerte par Trados se trouve renforcée par la différence fondamentale entre l'articulation communicative de la phrase anglaise/française, et celle de la phrase hongroise, ce qui entraîne trop souvent des interférences syntaxiques. L'ordre des mots des phrases-cibles étant dissocié de l'articulation communicative de celles-ci, les phrases ne constituent que des « quasi-textes »⁷ : certes, les phrases sont bien formées et jugées toutes grammaticales par les locuteurs natifs, qui ne les reconnaissent pourtant pas en tant que *formant texte*, parce que cet amas de phrases ne correspond pas à leurs intuitions relatives à la cohésion de celui-ci. Ma seconde hypothèse consiste à affirmer que — à côté du caractère hautement technique (juridique en

⁷ KLAUDY, Kinga, *Fordítás és aktuális tagolás [Traduction et articulation communicative de la phrase]*, Budapest, Akadémiai Kiadó, «Nyelvtudományi értekezések», 1987, p. 123.

l'occurrence) des textes traduits au sein du Conseil, la compréhension et l'interprétation correspondant à la volonté du législateur sont oblitérées par ce dysfonctionnement textuel. Celui-ci, de par sa nature récurrente (démultipliée encore par l'outil Trados) risque d'altérer durablement le hongrois juridique des actes européens, aboutissant en fin de compte à un jargon juridique eurhongrois, différent sensiblement du langage juridique hongrois.

2.2. Les exemples suivants⁸ sont pris dans un corpus de textes hongrois ayant apparu à divers stades de la procédure décisionnelle, les versions 1, 2, 3 et 4a) ayant été produites par des agents auxquels les institutions européennes se sont adressés pour la traduction, tandis que les versions 1, 2, 3b) sont des versions révisées par moi-même, finalement la version 4b) est une version formulée par deux jeunes traductrices conscientes de la problématique esquissée dans cet article.

1. Cette répartition des tâches et la détermination des formes que doit prendre la coopération entre l'État membre d'origine et l'État membre de détachement permet de faciliter l'exercice de la libre circulation des services, en particulier en supprimant certaines procédures administratives excessives, tout en améliorant le contrôle du respect des conditions de travail et d'emploi conformément à la directive 96/71/CE.

a) A származási tagállam és a kiküldetés helye szerinti tagállam feladatainak megosztása és a közük fennálló együttműködés formáinak meghatározása megkönnyíti a szolgáltatások szabad mozgását, különösen az aránytalan terhet jelentő adminisztratív eljárások eltörlése által, ugyanakkor javítva a foglalkoztatási- és munkakörülményeknek való megfelelés ellenőrzését a 96/71/EK irányelvvel összhangban.

b) A származási tagállam és a kiküldetés helye szerinti tagállam feladatainak elhatalmála és a közük fennálló együttműködés formáinak meghatározása — különösen egyes, aránytalan terhet jelentő igazgatási eljárások eltörlése révén, valamint a 96/71/EK irányelvel összhangban a foglalkoztatási- és munkakörülményeknek való megfelelés ellenőrzésének javításával egyidejűleg — megkönnyíti a szolgáltatások szabad mozgását.

La description de 1a) permet de constater que si le traducteur maîtrise certaines techniques basiques comme le déplacement de l'expansion du groupe nominal et l'insertion de certains termes permettant d'éviter la rupture de la phrase (« fennálló »), sa phrase fait état d'une linéarité reflétant celle de la phrase française. Cependant, malgré la brièveté de la phrase et la facilité de l'interprétation sémantique, la solution hongroise requiert une reformulation mentale, soit un effort supplémentaire de la part du destinataire, quel qu'il soit, et ceci, parce que

⁸ Ayant puisé dans des documents de travail authentiques pour constituer mon mini-corpus, j'ai dû me restreindre à des contextes minima, sans pouvoir fournir les références exactes.

l'ordre des mots hongrois suit un modèle communicatif strictement indo-européen. Si dans le français et le hongrois le rhème véhiculant l'information nouvelle est exprimé par le verbe/le syntagme verbal, leur ordre respectif dans la phrase diffère du tout au tout : alors que dans le français le verbe se trouve au début du rhème et on peut parler soit d'un rhème égal, soit d'un rhème progressif, dans le hongrois le rhème est soit égal, soit régressif⁹. Alors que dans le français la position postverbale permet des possibilités quasi infinies d'expansion (soit dans le français l'expansion se fait à droite), dans le hongrois elle doit se faire à gauche. Or, suite au calque syntaxique et à la traduction linéaire, l'articulation communicative de la phrase hongroise se trouve perturbée : lorsque le lecteur natif croit être parvenu au sommet communicatif en étant arrivé au verbe hongrois, il découvre d'autres parties du rhème.

2. En outre, il n'est pas nécessaire que l'obligation de souscrire une assurance appropriée fasse l'objet d'une loi ; il suffit que cette obligation fasse partie des règles de déontologie fixées par les ordres professionnels.

a) *Nem szükséges továbbá törvény által megállapítani a megfelelő biztosításra vonatkozó kötelezettségeket. Elegendő, ha a biztosítási kötelezettség részét képezi a szakmai testületek által a szakmai etikával kapcsolatosan megállapított szabályoknak.*

b) *Ezen túlmenően a megfelelő biztosításra vonatkozó kötelezettséget nem szükséges jogi eszközökkel megállapítani. Elegendő, ha a biztosítási kötelezettség a szakmai testületek által meghatározott szakmai etikai szabályok részét képezi.*

Dans la première phrase de 2a), il s'agit tout bonnement de l'interversion du thème et du rhème (pour ne pas parler du faux-sens constitué par l'ignorance de la polysémie du terme *loi*). Dans la seconde phrase, de nouveau, l'expansion du verbe se trouve à droite au lieu de se trouver à gauche.

3. La Commission soumet les rapports et les observations des États membres au comité visé à l'article 42, paragraphe 1, qui peut faire des observations.

a) *A Bizottság benyújtja a jelentéseket és a tagállamok észrevételeit a 42. cikk (1) bekezdésében említett bizottságnak, amely tehet észrevételeket.*

b) *A Bizottság a jelentéseket és a tagállamok észrevételeit benyújtja a 42. cikk (1) bekezdésében említett bizottságnak, amely észrevételeket tehet.*

Dans le troisième exemple, le dysfonctionnement de l'articulation communicative de la phrase (interversion du COD et du verbe faible) aboutit non à une difficulté d'interprétation mais à un contre-sens lourd de conséquences politiques,

⁹ KLAUDY, Kinga, « A kommunikatív szakaszhatárok eltünése a magyarra fordított európai uniós szövegekben », http://64.233.179.104/search?q=cache:em2xxDNThh4J:www.c3.hu/~nyelvor/period/1284/128402.pdf++%22Klaudy+Kinga%22&hl=hu&gl=hu&ct=clnk&cd=3&lr=lang_hu, p. 402.

la seule interprétation possible de cet ordre des mots étant : *ce comité peut certes faire des observations, mais celles-ci ne seront pas prises en compte.*

4. Interventions chirurgicales

Toutes les interventions chirurgicales pratiquées à d'autres fins que thérapeutiques ou de diagnostic et provoquant des dommages ou la perte d'une partie sensible du corps ou une altération de la structure osseuse sont interdites.

Toutefois, l'épointage du bec ne devrait être autorisé que si toutes les autres mesures visant à prévenir le piquage de plumes et le cannibalisme ont échoué, qu'après consultation d'un vétérinaire et sur conseil de celui-ci, et que si cette opération est pratiquée par un personnel qualifié sur les poussins de moins de dix jours.

Műtéti beavatkozások

Tilos minden nem gyógyászati vagy diagnosztikai célból végzett műtéti beavatkozás, amely a test érzékeny részének sérülését vagy elvesztését, vagy a csontszerkezet módosítását eredményezi.

a) *A csőrkurtitást azonban kizárolag abban az esetben lehet engedélyezni, ha a tollcsípkedés és a kannibalizmus megelőzésére szolgáló valamennyi egyéb intézkedést kimerítették, valamint kizárolag állatorvosi konzultációt követően és állatorvos tanácsára, és amennyiben azt szakképzett személyzet végzi 10 naposnál fiatalabb csirkéken.*

b) *A csőrkurtitást azonban lehet engedélyezni, de kizárolag abban az esetben, ha a tollcsípkedés és a kannibalizmus megelőzésére szolgáló valamennyi egyéb intézkedést kimerítették, valamint kizárolag állatorvosi konzultációt követően és állatorvos tanácsára, és amennyiben azt szakképzett személyzet végzi 10 naposnál fiatalabb csirkéken.*

L'exemple final reflète l'impact néfaste que risque d'avoir l'utilisation inconsidérée de Trados, ainsi que la technique automatique de copier-coller qu'il offre. En effet, la première version hongroise a été offerte comme solution à 100% (soit cette partie du texte avait déjà été traduite), et c'est une phrase communicativement appropriée, mais elle ne l'est qu'au niveau de la phrase et non au niveau du *texte*, donc si le traducteur manque d'esprit critique, il tombera dans le piège. Cette fois-ci, les traductrices sont passées outre les consignes relatives à la révision des traductions et ont raisonné *texte*, d'où la solution communicativement appropriée au niveau textuel.

Le problème soulevé dans cet article n'est qu'un parmi de nombreux autres que rencontrent les réviseurs. Cependant, l'on ne peut pas insister suffisamment sur son importance particulière au regard de la lecture et la compréhension facile des actes juridiques, par définition parfois bien opaques pour bien d'autres raisons. Les agents des unités de traduction devraient faciliter au lieu d'entraver le passage du message d'une langue à l'autre. A cet effet, les traducteurs et les réviseurs devraient se préoccuper davantage de la cohésion textuelle et ne pas perdre de vue leur public-cible s'ils s'attachent à réduire au strict minimum l'eurojargonisation du langage juridique hongrois.